

Expatriation avec un M2 en Droit public

Par **goottheworld**, le **02/08/2022** à **14:28**

Bonjour,

Je voudrais avoir un renseignement éventuellement de personnes qui ont réussi à s'expatrier en ayant un Master 2 de droit public.

Je vais débiter mon M2 en droit public administration publique en septembre avec en parallèle un poste en apprentissage au sein de la DDFIP.

J'ai toujours eu envie de m'expatrier mais je me demande si c'est possible avec une telle formation ? Ca me paraît très spécifique à la France.

Si quelqu'un pouvait me renseigner, merci beaucoup !

Par **Blubz**, le **17/06/2024** à **16:19**

Hello!

Peu d'étudiants ont cette envie en faisant un master en droit public. Peut-être que mon cas te sera utile, à toi ou à d'autres (puisque tu as déjà écrit cela il y a quelques années).

J'avais la même appréhension que toi, ayant toujours été tournée vers l'international : après ma licence de droit, au lieu de m'inscrire dans un master qui m'ouvrirait ses bras, je suis partie au Canada un an. En revenant, dur d'être acceptée en master, j'ai essayé plusieurs années de refus (en droit international etc) avant d'être acceptée, contre toute attente... en master de droit public !

Actuellement je suis en fin de M2 et j'ai pu valoriser mon M2 auprès des institutions européennes. Je fais mon stage au sein du secrétariat général du parlement européen au Luxembourg, en droit de la commande publique, où mon profil a été choisi parmi plus de 100 candidats. Je ne sais pas si je ferai de la commande publique pour toujours : mais c'est un formidable moyen d'approcher le travail de la fonction publique européenne et de valoriser un parcours un peu plus international pour la suite. Le droit de la commande publique est extrêmement demandé et j'ai déjà reçu plusieurs propositions d'entretien et de remplacement de collègues.

Ensuite à voir où le vent nous mène, mais je ne pense pas que ce soit un master limitant bien au contraire ! Tu peux travailler pour le MEAE, ou Outre-Mer...

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/06/2024** à **06:55**

Bonjour

Je remercie Blubz pour son témoignage !

Même si le sujet date de 2022, cela pourra toujours servir à d'autres personnes qui se posent la même question

Encore merci.